

postérité, qui donnèrent à diverses époques, un magnifique exemple de courage à toutes les nations, et servirent en quelque sorte de murs à la maison de Dieu, prêts à sacrifier non seulement tous leurs biens, mais leur vie même à la cause de la religion et de l'Eglise.

Sur ce point, votre Hongrie possède des exemples domestiques nombreux, magnifiques, et qui ont marqué une longue suite de siècles. Bien plus, si elle est demeurée fidèlement et constamment dans la foi catholique qu'elle avait reçue d'Etienne, son roi et son apôtre, il faut reconnaître en cela, outre un bienfait particulier de Dieu, le résultat le plus solide du rôle qu'à toujours eu cette nation ; elle a compris pleinement que, lorsqu'il s'agissait de religion, il s'agissait en même temps de la gloire du nom et du salut de la race. Mais il est admirable de constater à quel point un tel sentiment a suscité de généreuses et de remarquables vertus, grâce auxquelles, au milieu des plus grandes difficultés, les Hongrois ont opposé un courage et une constance égaux à la gravité du péril.

Avec le secours de ces vertus, ils repoussèrent victorieusement tantôt les invasions fréquemment renouvelées des Tartares, tantôt les longues et redoutables attaques des Mahométans. Ils étaient dignes, dans une lutte si périlleuse, de recevoir toutes sortes de secours des nations étrangères, des rois et surtout des Souverains-Pontifes.

Ils combattaient, en effet, non seulement pour la foi et l'empire de la Hongrie, mais encore pour la religion catholique elle-même et le salut de l'Occident. Par la même raison, si la Hongrie a ressenti la violence des tempêtes qui accumulent tant de ruines chez les peuples voisins, si elle a subi elle-même des troubles sérieux, elle en est toujours sortie intacte et elle y échappera dans l'avenir, pourvu qu'elle reste fidèle à sa religion, que tous ses citoyens connaissent leurs devoirs quotidiens et les accomplissent avec zèle.

Et pour en revenir à ce qui touche de plus près Notre but, Nous n'avons pas remarqué sans douleur—qu'outre les passages qui, dans les lois hongroises, comme Nous l'avons déploré ailleurs, sont en désaccord avec les lois de l'Eglise, diminuent sa puissance d'action et nuisent à la profession de la foi catholique, —d'autres mesures qui ont été décrétées et appliquées dans ces dernières années par les pouvoirs publics, ne sont pas moins funestes à l'Eglise et aux intérêts catholiques ; et, avec le cours que prennent chez vous les événements, il est fort à craindre que d'autres maux plus graves ne viennent frapper la religion.

En ce qui concerne les affaires qui ont donné lieu ces derniers temps parmi vous aux plus vives discussions, il vous appartient, vénérables Frères, de travailler avec zèle et union à ce que les prêtres et les laïques connaissent ce qui leur est permis et ce dont ils doivent se garder pour ne pas transgresser les prescriptions de la loi naturelle et de la loi divine.

Puisque la plupart d'entre vous, pasteurs des âmes, Nous ont fait savoir qu'ils attendaient le jugement du Siège apostolique, demandé par eux, il vous appartiendra, vénérables Frères, d'avertir avec soin les ministres du culte eux-mêmes de se faire scrupule de s'écarter en rien des décrets ou des prescriptions du Saint-Siège : il est évident que ce qui n'est pas permis aux prêtres ne l'est pas non plus aux laïques.

D'ailleurs, pour éviter des maux très nombreux, il est d'une grande impor-